



ASSEMBLÉE — 38^e SESSION

COMMISSION TECHNIQUE

Point 34 : Navigation aérienne — Surveillance et analyse

**POINT 1.5 DE L'ORDRE DU JOUR DE LA CMR-15 — UTILISATION DU SFS
POUR LA COMMANDE ET LE CONTRÔLE DES UAS**

(Note présentée par les États-Unis d'Amérique et le Canada)

RECTIFICATIF N° 1

Référence : paragraphe 2.4, dernière ligne

Prière de *supprimer* le membre de phrase « si une attribution de spectre n'intéressant pas la sécurité est utilisée ».

Le paragraphe 2.4 devrait se lire comme suit :

« 2.4 Cette possible discordance a été constatée à AN-Conf/12. En effet, le rapport indique ce qui suit : « La Conférence convient qu'il est important que les États et l'OACI apportent leur appui aux études préparatoires du Secteur des radiocommunications de l'Union internationale des télécommunications (UIT-R) qui sont en cours sur cette question, afin d'assurer qu'il soit suffisamment tenu compte des préoccupations de sécurité de la vie humaine. »

— FIN —